



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 30 JUIN 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, Vice-Présidents ; MM. VOISIN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme DURRUTY, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. POUYETS, Mme CASTEL, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. ESPILONDO, Michel VEUNAC, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. BRISSON, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, LANNEVERE, M. SOROSTE, Mme DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. ESPILONDO à M. CÉLAN ; M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. GRENADE à Mme CONTRAIRES ; M. ETCHEGARAY à M. LABAYLE ; M. PAUL-DEJEAN à M. MONDORGE ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. VOISIN ; M. BRISSON à M. DOMÈGE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 55 - ENVIRONNEMENT - DECHETS MENAGERS.
APPEL D'OFFRES POUR LES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DE L'ANCIENNE
DECHARGE DE BACHEFORES A BAYONNE.

Monsieur MONDORGE présente le rapport suivant :
Mes Chers Collègues,

L'ancienne décharge de Bacheforès à Bayonne est actuellement entretenue par l'entreprise GUICHARD dans le cadre d'un marché de prestations qui arrivera à échéance au mois de décembre 2009.

Les principales prestations assurées dans le cadre de ce marché concernent le débroussaillage et le fauchage des surfaces enherbées, l'entretien des plantations, les vérifications et l'entretien des équipements (fossés, avaloirs, descentes d'eau, clôture, ...).

Il convient donc de lancer un appel d'offres pour la poursuite de ces prestations au terme du marché en cours.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Président à engager la consultation des entreprises suivant la procédure de l'appel d'offres.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 0. 1. JUIL. 2009

Affiché le 0. 1. JUIL. 2009



P/Le Président
Le Conseiller délégué

Christian MILLET-BARBÉ